



Section 04

Motion délégations

La section 04 déplore la baisse générale des possibilités de délégations au CNRS et s'étonne de certains résultats concernant les attributions 2018 qui ne lui paraissent pas cohérents.

La section estime que les délégations constituent un instrument précieux pour donner de l'oxygène aux enseignants-chercheurs fortement impliqués en recherche. Elles profitent grandement aux UMR du CNRS et ne doivent pas devenir une variable d'ajustement budgétaire au profit d'autres actions.

La section s'étonne que des membres du comité se soient vus refuser leur demande de renouvellement à mi-temps, alors que ceux-ci étaient affichés comme très prioritaires par l'INP. Cela constitue un message très négatif vis-à-vis des enseignants-chercheurs de la section. A l'inverse, des candidats ayant eu soit un avis défavorable de la section soit un avis défavorable de leur université ont quand même obtenu une nouvelle délégation.

D'une façon générale, la section juge que le processus d'évaluation et de sélection de ces demandes de délégation est très long, avec des intervenants employant des critères différents et conduit quelquefois à des résultats incohérents.

Dans ces conditions, la section 04 n'exclut pas de ne plus prendre part à ce processus qui lui apparaît trop chronophage pour un résultat trop aléatoire.

Laurence Pruvost
Présidente de la section 04

Motion adoptée le 16/10/2018 : 19 votants ; 16 oui ; 3 non ; 0 abstention.

Destinataires

- M. Antoine PETIT, Président du CNRS
- M. Alain SCHUHL, Directeur Général Délégué à la Science du CNRS
- Mme Astrid LAMBRECHT, Directrice de l'INP
- Mme Thérèse HUET, Directrice Adjointe Scientifique de l'INP
- M. Olivier COUTARD, Président de la CPCN
- M. Bruno CHAUDRET, Président du Conseil Scientifique du CNRS Mme Pascale LAUNOIS-BERNEDE, Présidente du CSI de l'INP